



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : CONVENTION (N°555) DE MISE A DISPOSITION DES SALLES BERLIOZ, POLE DOCUMENTAIRE, MESSIAEN, ROPARTZ, DOLLY, SCHERZANDO, RUBATO, PIU MOSSO, APPASSIONATO ET LADRETTE A L'ASSOCIATION «FONDATION BELL'ARTE », A TITRE PAYANT**

**DÉCISION N° AU-19-019  
EN DATE DU 09 JANVIER 2019**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté n°4932 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Odile SEGURET, 6<sup>ème</sup> Adjointe au Maire ;

**VU** la demande de l'Association «Fondation Bell'Arte» représentée par son Administrateur Délégué, Madame Hilde DELLE-VIGNE DEMULDER, domiciliée 39bis chaussée d'Alsemberg, 1420 Braine l'Alleud, Belgique, d'organiser des stages de perfectionnement musicaux, du 8 au 12 juillet 2019. Les salles seront utilisées selon les horaires suivants : pour les salles Pôle Documentaire, Messiaen, Ropartz, Dolly, Scherzando, Rubato, Piu Mosso, Appassionato et Ladrette du lundi 8 juillet au vendredi 12 juillet de 10 h à 18 h, pour la salle Berlioz, le mardi 9 juillet de 10 h à 18 h pour une masterclass et le vendredi 12 juillet 2019 de 19 h à 22 h pour un concert de clôture ;

**CONSIDÉRANT** les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

## D É C I D E

**DE SIGNER avec** l'Association « Fondation Bell'Arte » représentée par son Administrateur Délégué, Madame Hilde DELLE-VIGNE DEMULDER, domiciliée 39bis chaussée d'Alsemberg, 1420 Braine l'Alleud, Belgique, une convention de location de salles, pour un montant de 2 716 € TTC (deux mille sept cent seize euros) pour les frais de location et un montant de 66,09 € TTC (soixante-six euros et neuf centimes) pour les frais de gardiennage, afin d'organiser des stages de perfectionnement musicaux, du 8 au 12 juillet 2019. Les salles seront utilisées selon les horaires suivants : pour les salles Pole Documentaire, Messiaen, Ropartz, Dolly, Scherzando, Rubato, Piu Mosso, Appassionato et Ladrette du lundi 8 juillet au vendredi 12 juillet de 10 h à 18 h, pour la salle Berlioz, le mardi 9 juillet de 10 h à 18 h pour une masterclass et le vendredi 12 juillet 2019 de 19 h à 22 h pour un concert de clôture ;

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20190109-lmc1H5952H1-AR Date de réception en Préfecture : 09/01/2019 Date de Publication : 09/01/2019
---

**D'INSCRIRE** cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
l'Adjointe au maire chargée de la culture et du  
tourisme,

***Signé***

**Odile SÉGURET**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20190109-Imc1H5952H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 09/01/2019  
Date de Publication : 09/01/2019